



**Procès-verbal de la réunion du nouveau Conseil d'administration de
l'Association La joie de parler du Canada suivant l'AGA, le 15 novembre
2008**

Ordre du Jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption du l'ordre du jour
3. Nomination des officiers de l'Association pour l'année 2008-2009
4. Signatures pour le compte bancaire de l'Association
5. Clôture de la réunion

1. La réunion est ouverte à 12h40. Sont présents : Yvon Blais, Chantal Roussy, Vanessa Hawes, Bernadette Buttiens, Line Laviolette, Ginette Lacroix.

2. Lecture et adoption du l'Ordre du jour
Yvon Blais propose, Line Laviolette seconde

3. Nomination des officiers de l'Association pour l'année 2008-2009. Un rappel des fonctions reliées aux postes d'officiers est fait par Yvon. La discussion amène un consensus autour des nominations suivantes :
Président : Yvon Blais
Vice-présidente : Bernadette Buttiens
Secrétaire : Vanessa Hawes
Trésorière : Chantal Roussy

4. Le changement de garde à la présidence implique une modification des signataires pour le compte de banque de l'Association. Les signataires actuels sont Géraldine Wickert et Line Laviolette. La proposition formulée est d'ajouter Yvon Blais comme signataire du compte et de conserver Géraldine également, étant donné qu'elle demeure présente comme bénévole à l'Association et sa proximité de domicile. L'émission d'un chèque devra être fait par deux des trois signataires. Proposé par Bernadette, secondé par Line. Accepté à l'unanimité.

Créatrice : Madeleine Dunoyer de Segonzac

Directrice de l'association : line.laviolette@lajoiedeparler.ca

Notes prises durant la réunion.

Approuvé à la réunion du CA du 7 février 2009